



Compte rendu du Conseil d'Administration

N°3 du 04 avril 2018



Etaient présents : Michel Agruna, Eric Brana, Patrice Castets, Michel Décla, Jean-Pierre Dupont, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity, Laurent Montaud, Franck Serve, Jean-Louis Deyris, Mélanie Bréthous, Sylvia Dertheil, Pierre Guichanné, Vincent Plassin, Romain Truchat, Fabienne Dutoya, Bertrand Capuch, Christophe Loubère, Michel Raymond, Thierry Caubet, Jean-François Broquères.

Etaient excusés : Gilles Blaquière, Bernadette Barrère, Karine Lamaison, Céline Brettes.

Franck Serve ouvre la séance à 20h05. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Lucien Laurède et Maryline Duroux invités par le Conseil d'Administration, viennent présenter leur projet de création d'une association des jeunes coursayres. Ils sont partis d'un constat : grâce à la médiatisation et le travail fait avec la carte jeune, de plus en plus de jeunes viennent dans les arènes. Malheureusement, il n'y a pas de réseau, ils ont du mal à communiquer ensemble. L'idée serait de rassembler les jeunes passionnés (de 14 à 30 ans) pour faire des actions ensemble : repas, plateforme de co-voiturage, valoriser la carte jeune, être le relais de la FFCL auprès des jeunes, attirer de nouveaux jeunes vers la course landaise ... Ils envisagent une adhésion basse de 4 € qui aiderait au fonctionnement.

Ils organisent une réunion le 21/04 à Rion des Landes (150 jeunes sont convoqués) pour l'Assemblée Générale constitutive de leur association.

A l'heure actuelle, il existe un noyau dur d'une vingtaine de jeunes (futur bureau) et déjà une quarantaine seront présents le 21/04.

La future association souhaite le soutien de la FFCL, notamment sur l'idée et le principe. Le Conseil d'Administration valide et les encourage dans ce projet. Le Conseil d'Administration propose de leur fournir les adresses mails des cartes jeunes afin de leur envoyer l'invitation à la réunion du 21/04 et de mettre l'information sur Facebook et sur le site Internet fédéral. Après la création de leur association, un article est prévu dans le magazine « La Cazérienne ».

Romain TRUCHAT propose que les jeunes de l'Armagnac soient intégrés dans cette association car les projets les intéresseront également.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°2 du 08 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

Franck Serve demande aux membres du Conseil d'Administration d'avoir une pensée pour Michel Vis récemment décédé.

1. Section Sportive

a. Section sportive

Règlement des trophées Chalosse-Tursan :

Bertrand Capuch a reçu le projet de règlement de ces trophées.

Il y a 14 courses de 2^{ème} catégorie susceptibles d'être inscrites à ce trophée.

Bertrand Capuch informe le Conseil d'Administration que le règlement ressemble à celui d'une course de challenge et enlève la liberté attendue sur les courses de 2^{ème} catégorie.

Point Festival Art & Courage 2018 : il aura lieu le 09/06 à 21h30 à Mont-de-Marsan

La commission festival s'est réunie le 15/03.

Il a été décidé de garder le même déroulé : 4 vaches sans corde (1 par ganadero de 1^{ère} catégorie), 1 novillo pour les deux meilleurs écarteurs devant les sans corde, 3 novillos à écarter et 5 toros à écarter + 1 novillo et 2 toros exclusivement réservés pour les sauteurs.

La commission a décidé de prendre les toros et novillos à Toropasion.

Liste des hommes retenus : réunion le lundi 09 avril 2018.

- Ecarteurs : Romain Clave, Julien Guille, Thibaut Busquet, Maxime Dessa, Louis Navarro, Alexandre Duthen, Rémi Latapy, Benjamin De Rovere, Mathieu Nogues, Baptiste Bordes, Thomas Marty, Cyril Dunouau

- Sauteurs : Fabien Napias, Louis Ansolabehere, Dominique Larié, Etienne Grenet + David Laplace et Guillaume Vergonzeanne s'ils ont repris la compétition
- Hommes en blanc : David Loupien, Serge Junca, Stéphane Courtiade, Nicolas Morandin, Laurent et Jean-François Deyris.

Didier GOEYTES sera le débisaire, la Cigale de Morcenx assurera l'animation musicale.

La grille de rémunération sera la même cette année car elle avait été votée pour 3 ans jusqu'en 2018.

La commission propose au Conseil d'Administration que Nicolas Vergonzeanne ne soit pas intégré à l'organisation du Festival cette année, suite au courrier qu'il a envoyé en fin d'année à la FFCL et aux propos qui ont été tenus sur les membres du Conseil d'Administration et son président.

Michel Agruna demande un vote à bulletin secret : Validez-vous les propositions de la commission pour la partie sportive du Festival ? Sur 24 votants, Oui : 24, Non : 0

Le souhait de la commission est validé à l'unanimité.

Point sur la saison

Une nouvelle grille de pointage du bétail a été mise en place. Il n'y a pas de remise en cause du travail qui a été fait mais Bertrand Capuch pense que quelques explications devraient être données sur les catégories des vaches sérieuses.

Après de nombreux échanges, il est validé que cette grille sera appliquée tout au long de la saison et un point sera fait en fin de saison.

b. Ecole Taurine

Les 2 évaluations de l'école taurine ont été faites, tout s'est bien passé.

Un élève a été gardé en tant que junior pour cette saison, il y a donc 3 filles juniors pour 2018.

Les séances se passent bien avec Maynus et Dargelos, le bétail est parfait et adapté.

Max Lacave informe le staff que le fourgon qui avait été dégradé est réparé et peut être récupéré.

La présentation de l'Ecole Taurine aura lieu le 01 juin à Castel Sarrazin.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 04 avril 2018

Licenciés	31/12/2017	04/04/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	36	28
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	52
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	63
Sauteurs	11	13
Cordiers	14	10
Entraîneurs	25	24
Vachers	29	29
Licences de Seconde catégorie	152	148
Licence 1 jour	19	0
Licence 5 courses	1	2
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	6
Elèves 2/3ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	4
Licences Ecole Taurine	22	16
Cartes jeunes	138	85

Corps arbitral	36	26
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	26
Licences Clubs	1 666	1 594
Débisaïres	17	16
Presse	25	21
Toreros Honoraires	85	83
Anciens Toréros	12	10
Autres	2 015	1 861

Spectacles	31/12/2017	08/03/2018
Armagnac	49	45
Landes Béarn	159	140
Hors Zone	8	1
Nombre de clubs affiliés	216	186
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	3
Courses hors compétition	20	21
Festivals	23	25
Courses de promotion	37	40
Courses de secondes	59	46
Courses Mixtes	146	120
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	42
Démonstrations	43	20
Entraînements	22	7
Encierros	13	9
Nombres de spectacles déclarés	550	452
Nombre de taureaux déclarés	38	37

A ce jour, 32 taureaux ont été déclarés mais nous avons reçu de nouvelles demandes :

- Le Club Boletero : 1 taureau pour le 20/07, 1 taureau pour le 08/08 et 1 taureau pour le 12/05
- les amis de la Mecque : 2 taureaux pour le 28/04
- Rappel : quota de 40 sorties taureaux.

⇒ Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les 5 sorties supplémentaires ce qui porte le nombre à 37 sorties taureaux déclarées.

b. Régularisation 2018

Le Club Taurin Boletero a régularisé ses cotisations.

Il reste un comité qui doit régulariser son affiliation.

3. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

Pour la saison 2018 tous les jurés confirmés continuent. Les 1ères années de 2017 vont bientôt commencer la formation avec 2 nouveaux stagiaires.

4. Section communication

a. La Cazérienne

Le numéro 169 va sortir dans quelques jours, avec le calendrier et l'autocollant offert aux abonnés.

La campagne de presse continue, un article est paru dans le Sud-Ouest lundi.

Sportsland va publier la couverture et le sommaire de chaque numéro dans son journal gratuitement.

Un projet de conférence est à l'étude avec la participation de personnalités du sport et d'acteurs de la Course landaise.

Franck Serve précise que le comité de rédaction ne fait pas que rédiger, c'est un groupe de personnes qui propose également des choses nouvelles et intéressantes et les encourage à continuer.

b. Festival Art & Courage 2018 : autour de la piste

La partie affichage est réservée, la communication sera plus importante qu'en 2017 au niveau de la visibilité (plus d'affiches aux bords de route dans les petits villages).

La publicité dans le journal Sud-Ouest sera identique à celle de 2017 : un supplément de 4 pages sortira le samedi 01/06.

Affichage et flyers par Média diffusion.

Des flyers seront encartés dans le magazine de la commune de Saint-Pierre-du-Mont.

Le partenariat est renouvelé à l'identique avec le Grand Moun.

Un clip sera diffusé sur les 4 panneaux lumineux du réseau Cocktail Vision de Mont-de-Marsan.

Communication via les partenaires habituels : France Bleue Gascogne, Eurofilm, TVPI, ...

Partenaires : une nouvelle plaquette partenaire sera imprimée la semaine prochaine, les membres du Conseil d'Administration vont être sollicités par Max Lacave pour nous introduire auprès de potentiels partenaires.

Objectif de 30 000 € de partenariat pour 2018 (contre 21 000 € en 2017).

La conférence de presse aura lieu le vendredi 04 mai 2018 à la CCI de Mont-de-Marsan (auditorium et la salle de réception).

La présentation des Cartels a lieu le samedi 7 avril arènes du Plumaçon. Max LACAVE s'engage à représenter la FFCL et à présenter le Festival Art et Courage.

Le courrier pour les anciens clients et clubs est parti : réservations privilégiées à partir du 09/04.

La billetterie officielle ouvrira à partir du 14/05 (vente FFCL et en ligne).

Nouveauté 2018 : des ventes flash (date pas encore définie).

Concernant les tarifs, 3 tarifs : 1^{er} anneau 36 € et 31 € / prix unique au 2^{ème} étage à 21 € / 6 € pour les moins de 15 ans.

La FFCL pourra compter sur la Tumade et la FDSEA qui participeront à la bonne organisation du Festival.

Nous serons présents au marché le 09/06 avec les élèves de l'école taurine.

Une question est posée sur le budget global du Festival Art et Courage.

Max Lacave annonce un budget total de 120 000 € en 2017 pour un bénéfice de 10 000 €.

Il est demandé plus de détail sur la rémunération des acteurs du Festival, Max Lacave précise que la même grille est appliquée depuis 2016 et ce jusqu'en 2019.

Franck Serve demande à la commission « Festival » de travailler vite pour ce 29^{ème} festival car nous sommes encore dans l'urgence. Il faudra rapidement commencer à réfléchir à l'organisation du 30^{ème} anniversaire du Festival en 2019.

5. Questions diverses

a. Réunion des ganaderos

Les ganaderos se sont réunis le 12/03 et ont décidé à l'unanimité d'accepter la demande de Mathieu NOGUES qui souhaite effectuer des intervaches avec sa licence d'éleveur. Afin de modifier le règlement administratif de la FFCL, Franck Serve a demandé à ce que l'association des ganaderos propose la modification de l'article concernant la définition du ganadéro éleveur afin que cela soit soumis au vote du prochain Conseil d'Administration. Jusqu'à cette validation, le règlement reste inchangé.

La fin de l'association des coursayres passionnés annoncée par Guy Baché : lors de la rencontre avec l'URSSAF, les ganaderos se sont engagés à faire les TESA/TESE pour les chauffeurs et la déclaration des autres bénévoles.

b. Projet gascon

Suite à l'arrêt de David Laplace, Didier Goeytes a finalisé le projet gascon dans les Landes et dans le Gers.

David Laplace a demandé un rendez vous afin de parler de son avenir professionnel. Il sera reçu prochainement.

Bastien Moity a assisté aux interventions de Didier sur le regroupement de Horsarrieu, il a découvert le projet gascon et il est enchanté. Il en a profité pour inviter les enfants à la course, les retours ont été nombreux et cela a permis de remplir les gradins, c'est une grande satisfaction.

Franck Serve remercie Didier Goeytes pour avoir su répondre favorablement au remplacement de David Laplace ainsi que pour la qualité de ses interventions auprès de nos futurs coursayres.

c. Acquisition d'affiches

7 affiches de Cel le Gaucher ont été mises en vente lors d'une vente aux enchères.

La FFCL s'est portée acquéreur du lot des 7 affiches pour 700 €.

d. URSSAF

Nous avons obtenu un moratoire pour 2018.

Il faut trouver des solutions pour 2019, en collaboration avec l'URSSAF Aquitaine.

Un courrier a été envoyé à Mr Darmanin et une copie du courrier a été adressé à Mr Le Préfet, les Ministres et les Secrétaires d'Etat issus des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

e. Divers

L'aide est reconduite par le Conseil Départemental des Landes concernant l'amélioration des ganadérias pour 5 000 € + 3 500 € pour la prophylaxie.

Franck Serve a rencontré Mr Sibola, journaliste à l'hebdomadaire « Le Républicain » qui voudrait intégrer avec une page par semaine sur la Course Landaise de mai à septembre. Un partenariat va être envisagé avec ce journal de notre sport sur le territoire du Lot et Garonne et Sud Gironde.

Projet du Gers : Avec l'appui de l'Office du tourisme de Nogaro, des greeters vont être mis en place dans le Gers pour accompagner les gens (notamment les touristes) aux courses afin de les initier.

UNESCO : le projet avance, une réunion de travail nous a permis de bien structurer le projet avec Mr Casteret de l'INOC et Mme Casteret du Master Patrimoine de l'Université de Pau et du Pays de l'Adour.

Nous allons tenter de déposer la fiche d'inventaire pour la commission du mois de juin.

Nous allons très certainement prendre un stagiaire pour nous aider au montage du dossier final.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 26 avril 2018 à 19H45

AUX ARENES DU HOUGA.